

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **COLLOQUE : LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL** **des clés pour agir en matière de prévention des RPS** Maison de l'avocat de Nantes - vendredi 8 novembre 2019

Nantes, le 21 octobre 2019

**Le barreau de Nantes et le SSTRN (Service de Santé au Travail de la Région Nantaise) organisent un colloque dédié à la compréhension et la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les entreprises. L'occasion de comprendre la souffrance au travail et de mieux connaître les interlocuteurs capables d'aider salariés et employeurs.**

Initialement programmé le 28 juin dernier, les organisateurs avaient été contraints d'annuler la tenue de ce colloque en raison des fortes chaleurs. Celui-ci est donc reprogrammé :

**le vendredi 8 novembre 2019 de 8h45 à 12h30**  
**à la Maison de l'avocat à Nantes.**

Destinée aux dirigeants d'entreprise, aux organisations patronales et syndicales, salariés, ainsi qu'aux professionnels du droit, cette matinée fera intervenir des représentants du SSTRN, des consultants et des témoins autour du sujet de la souffrance au travail, ses causes, ses effets sur la santé, la réglementation qui encadre le sujet. L'expertise d'avocats du barreau de Nantes viendra compléter les échanges.

La matinée se déroulera en trois temps :

- 9h - conférence : *la souffrance au travail - de quoi parle-t-on*
- 9h45 - témoignages : *le retour d'expériences*
- 11h - table ronde : *des acteurs qui vous accompagnent*

Cette matinée offrira aux participants une vision d'ensemble pour comprendre, témoigner, entendre et partager les clés pour agir en matière de prévention des RPS.

Site d'inscription en ligne : <http://colloque-rps.gipco-adns.com/>

#### **Contacts Presse**

#### **Barreau de Nantes**

Service Communication  
02 40 20 09 81  
[communication@barreaunantes.fr](mailto:communication@barreaunantes.fr)

#### **SSTRN**

Eric PAYEN DE LA GARANDERIE  
Directeur de la communication  
02 40 44 26 88  
[eric.payendelagaranderie@sstrn.fr](mailto:eric.payendelagaranderie@sstrn.fr)

#### **À propos du Barreau de Nantes...**

**Le Barreau de Nantes** regroupe 1 100 avocats, dont 60% de femmes. Il est le plus grand barreau du grand ouest et le 10<sup>e</sup> Barreau en nombre d'avocats au niveau national. L'ordre des avocats de Nantes est un organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession des avocats, il soutient de nombreuses initiatives permettant l'accès au droit et la défense de tous.

Pour en savoir plus : [www.barreaunantes.fr](http://www.barreaunantes.fr) | Twitter barreaunantes | LinkedIn : Barreau de Nantes |

#### **À propos du Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN)**

Les 315 salariés du SSTRN travaillent au quotidien pour conseiller et accompagner 24000 entreprises adhérentes et 265000 salariés du bassin d'emploi nantais dans la préservation de la santé au travail. Avec un message clé : la prévention des risques professionnels est un facteur de progrès pour les chefs d'entreprise et pour les salariés.

Pour en savoir plus : [www.sstrn.fr](http://www.sstrn.fr) | Twitter [sstrn\\_44](#) | LinkedIn [sstrn44](#) | Instagram [sstrn\\_44](#)